

L'ECONOMISTE



Spécial Salon International du Bâtiment

Habitat

Construire plus et mieux!



Bâtiment: Le SIB



Les exposants présentent leurs nouveautés et montrent qu'ils contribuent à l'écosystème immobilier (Ph. DR)

• 500 exposants et 40 pays au rendez-vous

• Le secteur en quête d'un nouveau souffle

LE Salon international du bâtiment (SIB) est de retour après 4 années d'absence pour cause de Covid-19 comme la plupart des activités événementielles. «Nous avons mis à profit cette pause pour repenser et surtout moderniser le salon», explique Reda El Haddaj, commissaire général du SIB 2022. Ainsi, la 18e édition de la grand-messe des opérateurs du bâtiment qui se tiendra du 23 au 27 novembre est marquée par de nombreux changements. D'abord, le lieu d'exposition: la Foire internationale de Casablanca étant toujours occupée par l'hôpital de campagne installé pendant la pandémie, le SIB s'installe au parc d'exposition Mohammed V d'El Jadida. Ensuite, la communication a été repensée, intégrant les réseaux sociaux pour donner plus de visibilité aux exposants. Côté pratique, un partenariat a été conclu avec l'Office

national des chemins de fer pour faciliter l'accès au site des visiteurs et des professionnels. «L'entrée est gratuite et des navettes sont mises en place pour accéder au parc d'exposition», précise le commissaire du SIB. Autant de conditions pour regarder vers l'avenir et donner une nouvelle impulsion au secteur malgré une conjoncture difficile. C'est du moins l'ambition des organisateurs, à savoir le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, ainsi que l'Agence marocaine de dévelop-

pement des investissements et des exportations. D'ailleurs, le nombre d'exposants reflète l'optimisme des professionnels. «Il est important de participer à ce salon, les retombées sont importantes pour nos activités», déclare un promoteur immobilier. Il n'est pas le seul à penser cela puisque 500 exposants d'une quarantaine de pays seront au rendez-vous sur une superficie de 30.000 m² dans l'espoir de faire du business. Une quarantaine de pays sont annoncés dont le Gabon qui est l'invité d'honneur de cette édition. Tous les métiers du bâtiment

sont représentés, de la construction, à la décoration en passant par l'ingénierie, l'outillage, le revêtement, la peinture et la décoration. Des banques, des assurances et des écoles et instituts de formation spécialisés y participent également. Les activités les plus représentées, lors de la dernière édition, étaient la menuiserie et fermeture (23%), les gros œuvres (19%), les sanitaires, la climatisation, la finition et le revêtement (18%) et le matériel et outillage de bâtiment (16%). Les organisateurs tablent, enfin, sur plus de 150.000 visiteurs dont une majorité de professionnels.

Le thème choisi cette année par les organisateurs et co-organisateurs, en l'occurrence la Fédération marocaine des matériaux de construction et la Fédération nationale du BTP, est «Innovation et résilience au service d'un cadre de vie meilleur». «Les exposants sont là pour présenter leurs nouveautés et ont besoin de montrer qu'ils contribuent à l'écosystème à travers une dynamique qui montre la résilience du secteur», précise Reda El Haddaj. Selon David Toledano, président de la Fédération des indus-

Mieux habiter!

IL faudra tirer des leçons du passé et ne pas reproduire les mêmes erreurs du programme de logement social et celui destiné à la classe moyenne. «Il ne s'agit plus ni d'exonération ni de subvention pour l'acquéreur mais plutôt d'adopter la construction en verticalité, avec un cahier des charges précis en prenant en considération les attentes de l'Etat, des promoteurs et des acquéreurs», estiment

les promoteurs immobiliers. Préserver l'intérêt de l'acquéreur est essentiel pour maintenir la dynamique du secteur. Ces derniers, notamment la classe moyenne, sont devenus plus exigeant en matière de confort. Le confinement a, en effet, relevé le degré de confort. L'ère des programmes sociaux mal conçus, construits à la va-vite avec des matériaux de moindre qualité est révolue. □

BTP: «L'urgence aujourd'hui est

• Le président de la FNBTP tire la sonnette d'alarme

• Des mesures concrètes attendues par les opérateurs

- **L'Economiste: L'édition 2022 du SIB, co-organisée par votre fédération, s'intéresse à l'innovation au service du cadre de vie. Comment mieux habiter aujourd'hui?**

- **Mohamed Mahboub:** Le challenge de l'habitat innovant, tel que l'annonce la 18e édition du SIB s'agit des habitations les plus créatives et les dernières tendances en termes de confort, d'écologie, d'économie d'énergie, d'architecture et de performances. Nouvelles formes d'habitat, développement durable, création urbaine et maîtrise des prix... autant de thèmes qui mobilisent les professionnels de la construction et l'habitat en général et les constructeurs de maisons individuelles en particulier. A notre avis beaucoup de choses doivent être prises en compte pour améliorer l'habitat d'aujourd'hui et de demain. Le souci environnemental et de développement durable doit être permanent et pris en compte par aussi bien les concepteurs comme les constructeurs comme un objectif majeur. La qualité des matériaux et le respect strict des normes de construction doivent être une condition sine qua none dans les projets de construction. Cela passe par le recours à des entreprises structurées et reconnues qui font appel à une main d'œuvre qualifiée et bien formée. Par ailleurs, la pandémie de la Covid nous a appris qu'il faut compter aussi sur l'environnement proche des constructions en termes d'équipements publics.

- **Flambée des prix, allongement des délais de paiement, pénurie de main d'œuvre... le secteur fait face à de nombreuses difficultés. Quelles sont les urgences aujourd'hui?**

- L'urgence aujourd'hui est de préserver le tissu des entreprises existantes qui ont fourni auparavant un grand effort au niveau de l'équipement en matériel moderne et en ressources qualifiées. La plupart de ces entreprises connaissent actuelle-



«L'entreprise nationale du BTP, toutes tailles et branches confondues, traverse une crise sans précédent à cause de la flambée des prix et des difficultés d'approvisionnement des matières premières et matériaux de construction», souligne Mohamed Mahboub, président de la Fédération nationale du BTP (Ph.DR)

ment de grandes difficultés suite à la hausse des prix des principaux matériaux mais aussi à la baisse substantielle de la commande publique. Pour faire à la crise sans précédent, qui est celle des retombées de la flambée des prix, la requête prioritaire qui

fait l'unanimité des professionnels du BTP est celle de la reconduction de la circulaire n° 09/2022 du Chef du Gouvernement du 18 avril 2022. C'est une mesure primordiale que notre Fédération a soumis au chef du gouvernement.

- **Votre fédération travaille aussi sur d'autres dossiers...**

- Effectivement. D'autres chantiers prioritaires ne sont pas pour les moins importants et doivent être achevés sur le court et moyen terme afin d'assurer une vraie relance du secteur. Il s'agit de l'accélération de la réforme globale du système de la révision des prix et de l'accélération de la mise en œuvre de toutes les dispositions du contrat-programme gouvernement-FNBTP-FMCI de 2018. D'autres problématiques qui impactent négativement l'activité des entreprises doivent être solutionnées comme la lenteur excessive dans le traitement de leurs réclamations et l'absence d'interlocuteur dans l'Administration ; la réduction des délais de paiements ; le rééquilibrage des relations entre l'Administration et l'entreprise ; l'intégration des modes alternatifs de résolution des conflits dans les marchés publics et l'existence de voies de recours indépendantes, diligentes et impliquant les organisations professionnelles ainsi que la méfiance excessive des banques vis-à-vis des entreprises du BTP.

- **La conjoncture est marquée par une flambée des prix des matières premières. Comment les entreprises du secteur s'en sortent-elles?**

Réformes: les concertations traînent...

PPLUSIEURS réformes sont en discussion depuis plusieurs années avec le gouvernement, notamment suite à la signature du contrat programme avec l'Etat en 2018. On peut citer, le décret de passation des marchés, le CCAGT, le système de qualification et de classification, la révision des prix... «Malheureusement, toutes ces négociations se font à un rythme très long à notre avis et pendant ce temps, beaucoup de nos entreprises sont pénalisées par ce retard et certaines sont acculées à la faillite. Le gouvernement actuel nous a fait la promesse de débloquer rapidement toutes ces réformes mais actuellement le temps est à l'urgence, afin de débloquer l'ensemble

des textes en suspens», souligne Mohamed Mahboub. Dans le cadre du travail poursuivi pour la réforme du cadre réglementaire des marchés publics, le nouveau décret des marchés publics etc. la FNBTP a activement participé dans les négociations de la refonte de ce texte, et a proposé plusieurs amendements dont les plus importants sont la révision de la règle du moins disant en vue du recadrage des offres anormalement basses afin de lutter contre la casse des prix; l'octroi des avances de démarrage de 15% systématiquement pour tous les marchés publics y compris les établissements publics et les collectivités locales; la généralisation effective de l'application de la préférence nationale à tous les marchés pu-

blics sans exception à hauteur de 20% tel que demandé par notre Fédération au lieu des 15% en vigueur.

S'agissant de la réforme du système de la qualification et classification des entreprises du BTP, elle sera finalisée suite à l'achèvement d'une étude engagée depuis plusieurs années sous les directives du chef du gouvernement. Les objectifs de cette réforme sont l'unification et la généralisation de ce système à l'ensemble des acheteurs publics (Départements ministériels, collectivités locales, établissements & entreprises publics), semi-publics, projets en gestion déléguée, projets privés à usage public, projets conventionnés ; et l'implication de la FNBTP dans sa gouvernance. □

de préserver les entreprises existantes»

- La flambée des prix constitue un frein au développement du BTP au Maroc. Le système actuel de la révision des prix est obsolète et ne permet pas de prendre en compte, ne serait-ce qu'une partie de cette hausse et beaucoup de nos entreprises sont en train de connaître des difficultés insurmontables. Ajoutons à cela que plusieurs maîtres d'ouvrages avaient lancé des marchés non révisibles. La circulaire du chef de gouvernement était une bonne réponse à cette problématique, mais les mécanismes qui devaient accompagner cette mesure n'ont pas été au rendez-vous et c'est pour cette raison que nous avons demandé au chef de gouvernement la prolongation de cette mesure qui s'est achevée le 18 octobre dernier mais à ce jour nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette doléance. L'entreprise nationale du BTP, toutes tailles et branches confondues, traverse une crise sans précédent à cause de la persistance des répercussions de la flambée des prix et les difficultés d'approvisionnement des matières premières et matériaux de construction.

- Pourquoi?

- Cette crise qui a été déclenchée par la pandémie et plus récemment de la guerre en Ukraine, continue à ce jour, d'impacter d'une manière insoutenable et irréversible l'entreprise nationale du BTP. En effet, la mise en œuvre de la circulaire n° 09/2022 du chef de gouvernement qui a édicté un certain nombre de mesures d'accompagnement du secteur,

a connu plusieurs contraintes, ce qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés. Aujourd'hui et face à la persistance du contexte économique inflationniste, les entreprises tirent la sonnette d'alarme sur le fait qu'elles ne peuvent plus supporter seules les répercussions de cette flambée inédite des prix. Certaines sont en procédure soit de redressement ou de liquidation judiciaire. Parmi celles en activité, beaucoup ont du mal à continuer leurs projets dans de telles conditions et certaines se trouvent obligées de demander la résiliation de leurs marchés. Des pertes importantes ont affecté lourdement leurs trésoreries et ne leur permettent plus d'honorer leurs engagements notamment vis-à-vis de leur personnel, fournisseurs ainsi qu'auprès des organismes financiers pour le remboursement des crédits contractés notamment «*Relance*», «*Oxygène*», etc.

- Que pouvez-vous nous dire sur le comportement du BTP vis-à-vis de la concurrence étrangère?

- La préférence nationale a été une bonne initiative qui a permis de réguler cette concurrence étrangère. Néanmoins, cette mesure ne s'applique pas aux projets portés par les bailleurs internationaux, ce qui en limite la portée et c'est dans ce sens que le gouvernement devra faire un effort supplémentaire pour permettre une saine concurrence avec les entreprises étrangères qui sont souvent subventionnées par leurs gouvernements respectifs.

- L'efficacité énergétique est une autre priorité pour le secteur de l'habitat. Quelles sont les actions menées dans ce sens?

- L'efficacité énergétique devient actuellement un objectif primordial pour la construction. Afin d'alléger la facture énergétique de notre pays qui ne dispose pas de ressources fossiles pour alléger cette facture. La réglementation thermique qui est en vigueur actuellement est suffisamment bien faite, reste à développer les mécanismes d'application et de contrôle de cette réglementation avec un accompagnement plus important en terme de sensibilisation vis-à-vis des donneurs d'ordre, des concepteurs, des entreprises mais aussi du public.

- Le gouvernement veut encourager l'accès au logement social grâce à des aides directes aux familles. Pensez-vous que le pari pourra être relevé par les opérateurs marocains?

- Tout ce qui peut encourager l'accès au logement est à prendre en compte. Cependant, il y a lieu de noter que pour améliorer la confiance des familles, il faut améliorer la qualité de ces logements et cela passe à notre avis par le recours dans les projets de construction à des entreprises qualifiées capables de produire des logements de qualité répondant aux besoins des habitants.

- Dans le cadre de votre plan d'action 2022-2027, l'accent sera aussi mis sur la formation professionnelle. Comment se dessine ce vaste chantier ?

La formation professionnelle constitue un objectif majeur pour notre fédération puisque le renforcement des compétences des travailleurs de la construction permet d'augmenter la compétitivité de ces entreprises et leur permet de faire face à la concurrence étrangère au niveau national et aussi international. Dans ce sens, nous allons bientôt, en partenariat avec le ministère de l'équipement et de l'eau, inaugurer un centre de formation destiné aux métiers du BTP à Fès et qui sera géré directement par la FNBTP et pourra permettre de former des jeunes en adéquation parfaite avec les demandes des entreprises de notre secteur. En matière de formation continue, nous avons réalisé plusieurs études sectorielles qui vont nous permettre de répondre aux attentes des entreprises du secteur et permettront le renforcement des compétences de leurs salariés. Ces études ont été conduites par des grands bureaux d'études de la place en collaboration avec le groupement d'aide et conseils aux entreprises (GIAC BTP) et financées par la taxe de la formation professionnelle. Elles conduiront dès 2023 à des opérations de formation ciblées et totalement gratuites pour les entreprises du secteur. □

Propos recueillis par F.E.O

Soutien à l'export

POUR de nombreuses entreprises du BTP, le marché subsaharien offre des opportunités indéniables. «*L'accompagnement de nos entreprises à l'export a toujours représenté un volet important dans le travail de notre Fédération. Il figure aussi parmi les chantiers prioritaires du contrat-programme, vu l'intérêt vital que l'export représente pour l'essor du secteur et de l'économie nationale, notamment en Afrique subsaharienne*», explique le président de FNBTP. Déjà, plusieurs grandes entreprises marocaines ont réussi ce pari et se sont investies dans l'export en Afrique avec une réelle volonté de partenariat. Elles comptent aujourd'hui à leur actif de grandes réalisations dans plusieurs pays africains ce qui a contribué indéniablement au rayonnement à l'international de l'entreprise nationale du BTP. «*Compte tenu de l'importance de ce volet, une commission pour la promotion de l'export a été créée au sein de notre Fédération ayant pour mission principale d'accompagner nos membres opérant à l'international ou souhaitant s'exporter*», ajoute Mohamed Mahboub. □

LES GRANDES SIGNATURES SONT DANS L'ECONOMISTE

Personnalités du monde de la finance,
des affaires et de la politique
Éminents chercheurs,
penseurs et universitaires

livrent tous les jours leur analyse du monde

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

BTP: La situation continue de se dégrader

- Le plan d'aide ayant expiré le 18 octobre n'a pas été correctement mis en œuvre

- La Fédération réclame la reconduction du dispositif

- Une vingtaine de demandes de résiliation de contrats déjà enregistrées

LE secteur du BTP n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau. Pourtant, et suite à l'intercession du ministre de l'Équipement, le chef du gouvernement avait émis, le 18 avril dernier, une circulaire portant sur un train de mesures destinées à venir en aide aux entreprises de BTP. L'objectif était d'atténuer l'impact de la hausse des prix et des difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction pour ne pas compromettre l'achèvement des chantiers.

Le pack de mesures devait être mis en œuvre pendant 6 mois. Un délai qui a expiré le 18 octobre dernier sans que la situation des entreprises ciblées ne s'améliore. En cause, les nombreuses difficultés qui ont entaché la concrétisation de ces mesures sur le terrain (voir encadré). Conséquence: une vingtaine d'entreprises ont déjà demandé la résiliation de leurs marchés à cause notamment de la détérioration de leurs conditions financières. Sans oublier les chantiers toujours en retard. La situation continue de se dégrader pour bon nombre d'entreprises. Le conseil d'administration de la Fédération nationale de BTP a tenu une nouvelle réunion, mardi 15 novembre, à l'issue de laquelle elle a décidé de tirer la sonnette d'alarme sur «la gravité de la crise sévissant dans le secteur qui traverse une crise préoccupante en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie et plus récemment à la guerre en Ukraine». Grandes et petites entreprises continuent de subir les contrecoups de «la flambée des prix des matières premières, de certains matériaux et équipements essentiels utilisés dans les projets de BTP».



Pour avoir décroché des marchés publics avant la flambée des prix, plusieurs dizaines d'entreprises ne sont plus en mesure de mener les chantiers à terme (Ph. L'Economiste)

La Fédération a déjà attiré l'attention des pouvoirs publics sur la mise en œuvre du plan d'aide gouvernemental marquée par de nombreux couacs comme dans d'autres situations. Pourtant, plusieurs responsables avaient émis des circulaires pour mobiliser leurs troupes. Une des entreprises membres de la FNBTP, par exemple, a saisi par courrier des maîtres d'ouvrage de 19 marchés, essentiellement des entreprises et des établissements publics, au sujet de pertes estimées à 100 millions de DH. La Fédération a reçu «des réclamations concernant une centaine de requêtes refusées ou classées sans suite par les maîtres d'ouvrage pu-

blics». «Ces réclamations concernent principalement les demandes de prolongation de délai d'exécution des marchés, de résiliation de marchés en cours sans confiscation des garanties pécuniaires et les demandes relatives à la révision des prix pour appliquer le déplaçonnement ou introduire une formule de révision des prix pour les marchés à prix ferme», explique Ikram Alaoui, responsable stratégie et développement de la FNBTP.

La Fédération du BTP a interpellé le gouvernement à plusieurs reprises sur «la gravité de la situation, mais en vain». La dernière fois remonte au 4 octobre, date à laquelle elle a demandé au chef du gouvernement

de reconduire la circulaire avant son expiration le 18 octobre. La requête n'a toujours pas eu de réponse favorable. Les opérateurs du BTP réclament également l'accélération de la réforme du système de révision des prix qui n'a toujours pas vu le jour malgré son urgence. Des mesures censées minimiser la probabilité d'un «scénario catastrophe lié au déséquilibre financier des marchés publics attribués avant la flambée des prix des différents intrants. Déséquilibre lié à la mise à rude épreuve des trésoreries des entreprises et au risque de nouvelles fermetures d'entreprises». □

Hassan EL ARIF

Pourquoi le plan d'aide n'a pas fonctionné

LES causes de l'échec du plan d'aide aux entreprises du BTP rapportées par la Fédération nationale sont nombreuses. A commencer par «le comportement passif de plusieurs maîtres d'ouvrage qui ont ignoré les directives préconisées, une application non uniforme de ses dispositions par les différentes administrations et leurs démembrements au niveau territorial. A cela s'ajoutent la persistance du contexte économique inflationniste et le non-rétablissement de l'équilibre des

marchés. La Fédération rappelle également que la période fixée pour l'application de la circulaire du chef du gouvernement et qui est de six mois était extrêmement limitée, sans oublier les divergences de lecture «très restrictives» de ses dispositions par les différentes administrations. Par ailleurs, les opérateurs du BTP signalent également une insuffisance des mécanismes prévus pour atteindre les objectifs fixés par la circulaire du chef du gouvernement, mais aussi l'absence de visi-

bilité au sujet de la relance du secteur. Autant de raisons qui se sont traduites par des résultats en deçà des attentes des entreprises du BTP. De plus, les objectifs visant la sauvegarde du tissu d'entreprises n'ont pas été atteints. D'ailleurs, les opérateurs pointent toujours du doigt les difficultés d'approvisionnement des chantiers, doublées de l'instabilité et de la flambée des prix des intrants tels que les carburants, l'acier, le cuivre, l'aluminium, ou encore le bitume. □

«Nous espérons une relance du secteur dans les prochains mois»

• Un plan ambitieux attendu en 2023

• La production de matériaux de construction se maintient dans les usines nationales

- **L'Economiste: La Fédération des industries de matériaux de construction est co-organisatrice du SIB 2022. Comment se présente cette édition après 4 années d'interruption?**

- **David Toledano:** Cette édition se présente sous le signe de retrouvailles avec les acteurs du secteur des matériaux de construction, après une pandémie qui a durement impacté l'économie mondiale et, par contrecoup, la nôtre. Cette pandémie a mis en évidence certaines carences liées à un habitat urbain inapproprié. La thématique choisie pour la 18e édition de ce salon, placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, s'intitule «*Innovation et résilience au service d'un cadre de vie meilleure*». Le SIB se veut une vitrine de notre savoir-faire en matière industrielle et de la diversité de l'offre de notre industrie des matériaux de construction. La présence importante des architectes, des entrepreneurs et des ingénieurs permet aussi de mettre en avant nos capacités et notre expertise dans les divers domaines, touchant aussi bien la conception architecturale, l'ingénierie et la réalisation des bâtiments, que des infrastructures (routes, aéroports, ports, barrages, ponts, etc.) L'accompagnement et la présence importante du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville, ainsi que la présence de



«Les fabricants font tous de leur mieux pour contenir et limiter les hausses qu'ils subissent», souligne David Toledano, président de la Fédération des industries des matériaux de construction du Maroc (Ph. Jarfi)

l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) soulignent bien l'importance de ce salon. Un programme scientifique important rythmera les activités du salon. Enfin, le pays invité d'honneur est le Gabon qui sera représenté par son ministre de l'Habitat et une importante délégation.

- **Comment se porte votre secteur?**

- Notre secteur a fait preuve d'une grande résilience. Les investissements dans différents domaines se sont maintenus. Cependant, nous remarquons une baisse sensible de la consommation de certains matériaux, notamment durant le deuxième semestre de 2022. Cette tendance suit celle de l'économie mondiale dont plusieurs pays sont entrés en récession.

- **Le consommateur final sera encore plus pénalisé...**

- L'intérêt des fabricants est de conserver et d'élargir leur clientèle en pratiquant les meilleurs prix et en livrant les meilleurs produits. Tous nos produits répondent aux normes internationales et supportent la comparaison avec les produits similaires fabriqués en Europe ou ailleurs. Aujourd'hui tous les fabricants nationaux sont concentrés sur ces deux paramètres: les prix et la qualité. Ils font tous de leur mieux pour contenir et limiter les hausses qu'ils subissent.

- **Beaucoup parient sur un grand ralentissement du secteur. Que leur répondez-vous?**

- Au contraire, nous espérons une relance du secteur dans les prochains mois. Il y a en effet de nombreux grands chantiers dans le pipe et la régionalisation avancée ne fera qu'augmenter la demande dans le milieu rural et dans plusieurs villes, en dehors de l'axe Tanger-Rabat-Casablanca. De même qu'au niveau des travaux publics, la demande est extrêmement forte au niveau du transport routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire. D'autres infrastructures telles que les creusements de tunnel, les constructions de barrage et de ponts sont programmées. La réflexion menée ces dernières semaines par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville pour la relance de la construction de logements et de l'amélioration de l'urbanisme, ne manquera pas de donner des résultats positifs très rapidement par la mise en place d'un plan ambitieux qui démarrera dès 2023. □

Propos recueillis par F.E.O.

Qu'attendez-vous de l'Etat?

NOUS avons signé une série d'écosystèmes entre les associations constituant la Fédération des industries des matériaux de construction du Maroc et le ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que le ministère des Finances pour le soutien à la création d'unités de production et à la réalisation d'un certain nombre d'études sectorielles importantes. Ces investissements et ces études se réalisent au fur et à mesure. De notre côté nous participons au budget de certains ministères avec notamment le Fonds de solidarité habitat (FSH) et d'autres taxes parafiscales qui permettent à certaines institutions de réaliser des actions au niveau national. □

OFFREZ À VOS ANNONCES LE MEILLEUR IMPACT

30.000 exemplaires

150.000 lecteurs

EMPLOI | IMMOBILIER | AUTO-MOTO | CARNET
APPELS D'OFFRES | ANNONCES LEGALES

☎ 05 22 95 36 00

☎ 05 22 36 58 86

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

NOUS CONSACRONS
NOTRE ÉNERGIE AU
RESPECT DE LA NATURE

Dans le cadre de la certification de son système
de management intégré qualité sécurité et
environnement, Afriquia Gaz vient de migrer
vers la norme ISO 45001 version 2018.



Service client :
0801 003 003
www.afriquiagaz.com

AKWA
GROUP